

Affaire des 30 millions offerts à la Coalition

Eric Dupuy sort enfin les Togolais du doute

De la rumeur, nous sommes aux clameurs. Une affaire de 30 millions qui circulait au sein de l'opinion à propos des leaders de la Coalition de l'opposition togolaise, est depuis quelques heures de plus ...



PAGE 3

ETRANGER



Nigéria

L'opposant Atiku Abubakar dépose une requête en contestation de la victoire de Buhari

PAGE 4

AGRICULTURE



Apiculture

Les produits apicoles togolais seront commercialisés à l'international

La société Mifa SA (Mécanisme incitatif de financement agricole), la Plateforme apicole nationale-Togo et le groupe Koster ...

PAGE 5

Faire face aux défis sécuritaires

Le souci du système des Nations unies en Afrique de l'ouest

Les questions sécuritaires sont devenues un casse-tête pour l'Organisation des Nations ...

PAGE 11



Climat des affaires au Togo

Les réformes et la nouvelle vie des entreprises

Le 23 novembre 2017, le gouvernement togolais a pris, en Conseil des ministres, un décret portant création d'une Cellule chargée de l'amélioration du climat des affaires (CCA) au Togo. L'objectif de cette cellule est d'asseoir les conditions optimales de mise en œuvre efficace des réformes déjà opérées et celles à venir ...

PAGES 6&7

EDITO

Au-delà du recensement des forages et mini-adduction d'eau...

On parle beaucoup, ces derniers jours d'un projet de recensement des forages et mini-adduction d'eau potable, en milieu rural et semi-urbain. Un projet lancé depuis quelques jours, par M. Antoine Lekpa Gbegbeni, Ministre de l'eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise, himself. L'opération - très noble, très salutaire, très vitale - chercherait à améliorer davantage l'accès des populations togolaises à l'eau potable. Car cette collecte d'informations devrait fournir des données fiables sur l'état de fonctionnement des ouvrages d'eau au Togo, tout particulièrement en milieu rural. « Il s'agira également d'identifier les localités ...

PAGE 3

Produits pétroliers

La LCT ne voit aucune raison d'augmenter les prix à la pompe

Par un communiqué lundi dernier, le gouvernement a revu à la hausse les prix des produits pétroliers. La décision a pris effet, mardi matin. La décision est justifiée par une hausse du prix du baril à l'international. Mais les Togolais encaissent ...



PAGE 11



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lomé le 19 mars 2019

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO, obtient la PALME DE LA BANQUE LA PLUS INNOVANTE DU TOGO.

CORIS BANK INTERNATIONAL, Première Banque CERTIFIEE ISO 9001 : 2015 au TOGO vient encore une fois de recevoir une nouvelle distinction lors du Gala des 100 Entreprises les plus dynamiques du Togo qui s'est déroulé le samedi 16 mars 2019.

En effet, votre banque a été reconnu **BANQUE LA PLUS INNOVANTE DU TOGO**.

Le trophée a été réceptionné par M. Absame KABORE, Directeur Général en présence de plusieurs personnalités du monde du secteur économique du Togo et des autorités du pays dont le Ministre des Infrastructures et des Transports et du Ministre Conseiller Chargé du Climat des Affaires à la Présidence de la République du Togo.

CORIS BANK INTERNATIONAL se félicite de cette distinction qui témoigne de sa capacité à innover en mettant sur le marché des produits innovants répondant aux besoins de la clientèle dont le Prêt scolaire à taux zéro, le 0 FCFA de frais de tenue de compte pour les salariés, le CORIS EPARGNE KID avec un taux d'intérêt de 4.5% deux fois l'an et 2.5% sur le total des intérêts cumulés, la Certification ISO 9001 : 2015 etc..

Cette consécration au titre de la banque la plus innovante du TOGO de l'année 2018 récompense l'effort de l'ensemble du personnel et mais également de la confiance des clients en particulier et de parties intéressées en générale.

A cette occasion, la Direction Générale remercie l'ensemble des clients, les partenaires de la banque pour leur accompagnement au quotidien dans ce challenge mais également les autorités qui ne ménagent aucun effort à toutes les occasions.

A PROPOS DE CIB TOGO

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO est la quatrième filiale de CORIS HOLDING dont le siège est basé à Ouagadougou au Burkina Faso. CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO a lancé officiellement les activités en février 2015 et ambitionne de devenir la banque de référence en matière de financement de projets économiques à travers une offre de produits et services diversifiés à des coûts compétitifs.

Depuis son lancement au Togo, la banque ne cesse de séduire sa clientèle à travers une panoplie de produits et services financiers, à l'instar de ses comptes épargnes accessibles à chaque bourse, à savoir CORIS EPARGNE KID, CORIS EPARGNE DADA, CORIS EPARGNE KDO, CORIS EPARGNE LEADER.

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO couvre actuellement un réseau de sept (7) agences à savoir l'agence Principale, l'agence Grand Marché, l'agence Hedranawoe, l'agence du Port, l'agence Agae, l'agence Kara et l'agence Cinkansé. Le projet d'extension du réseau d'agences se poursuivra avec prochainement de deux autres agences mais également l'ouverture d'une branche de la finance islamique au cours de cette année 2019.

Département Marketing et Communication
Boulevard du 13 janvier, Dédougou
Tel : 22 28 82 82 – Email : corisbank@coris-bank.com



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Atipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

... non couvertes en eau au Togo, afin de les prendre en compte dans le cadre de prochains projets en la matière. Pour ce faire, des agents du ministère seront ainsi déployés dans toutes les préfectures du pays », note nos confrères du site republiquetogolaise.com.

En toute franchise, la problématique de l'accès à l'eau potable se pose en des termes

plus sensibles et plus urgents que celui d'un tel recensement. Surtout dans les grandes agglomérations dans notre pays. Il existe aujourd'hui en effet presque autant de marques de fabricants d'eau en sachet, que d'habitants togolais. Et cela soulève naturellement la question des conditions de fabrication de ces sachets, de leur contrôle, de leur suivi, etc. Même certains sachets d'eau très prisés par le consommateur togolais

est de fabrication parfois ghanéenne ou béninoise, la porosité des frontières aidant, ces produits se retrouvent sur le marché togolais sans passer par les mailles et exigences de contrôles requises au préalable. Pour rire, certains Togolais aiment caricaturer que c'est la libre circulation des biens – principe cher à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) qui est ainsi manifestée. Pourtant le sujet est sérieux

et déterminant pour la santé et la vie des citoyens de notre pays. Notre Ministre de l'eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise ne l'ignore pas et ne le démentirait point.

N'est-il pas temps de procéder en toute urgence au recensement des producteurs d'eau en sachets dûment installés et respectant les normes de production de ces biens?

Avouons que ce

business de sachets d'eau très florissant, car la demande étant forte, a fait sauter les verrous de l'éthique et de la morale. Et il faut dans ces conditions prendre le sujet à bras le corps. Il ne faut pas le minimiser. Au-delà du recensement des forages et mini-adduction d'eau – certes non moins important – il faut batailler vite sur le chantier de ce commerce d'eaux qui attire trop de commerçants véreux.

Dieudonné Korolakina

Affaire des 30 millions offerts à la Coalition Eric Dupuy sort enfin les Togolais du doute

De la rumeur, nous sommes aux clameurs. Une affaire de 30 millions qui circulait au sein de l'opinion à propos des leaders de la Coalition de l'opposition togolaise, est depuis quelques heures de plus en plus claire dans l'esprit des Togolais. Après le professeur Aimé Gogué, président national de l'Alliance des démocrates pour un Togo intégral (Addi), c'est au tour d'Eric Dupuy, chef de la Communication de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), d'apporter un peu plus de lumière dans cette affaire.

Dans une sortie médiatique lundi dernier, Eric Dupuy n'a pas cherché à nier les faits. Au contraire, il se justifie et trouve anormal que l'opinion cherche à les juger pour avoir accepté une quelconque somme d'argent en guise de cadeau. « Toutes les luttes bénéficient de soutiens discrets. C'est absurde de nous condamner. On n'a de comptes à rendre à personne si on reçoit un

financement d'un chef d'Etat ou d'une haute personnalité », a-t-il déclaré. Monsieur Dupuy a raison sur une chose : une lutte n'a aucune chance de gagner du terrain et surtout de réussir s'il n'y a pas des soutiens de taille derrière. Ces soutiens sont soit d'ordre diplomatique, et même financier.

Sans l'argent, comment organiser les activités d'un groupe ? Impossible.



Eric Dupuy

Ceux qui ont l'argent prendront toujours le dessus. Comme le dit un adage, « l'argent gouverne le monde ». Mais, dire qu'ils n'ont de comptes à rendre à personne, et bien, monsieur Dupuy n'a pas raison. Les militants de la Coalition à qui beaucoup de promesses ont été faites réclament

des comptes.

Lorsque des leaders acceptent de l'argent et décident de ne pas en parler, mais que plus tard l'information commence à fuiter, il y a une question d'éthique qui se pose. Eric Dupuy ne veut pas du tout entendre parler de question de

probité morale. D'accord. Alors et si les militants voulaient maintenant savoir à quoi a vraiment servi cet argent ?

Le professeur Gogué affirme que l'argent a servi pour les manifestations. Qu'est-ce qui le prouve ? Et si les militants réclamaient des factures ? Les leaders sont-ils en mesure de produire les papiers ? Et puis à l'allure où vont les choses qu'est-ce qui prouve que les leaders de la Coalition n'ont pas accepté plus que les 30 millions dont il est officiellement question actuellement ? Autant de questions qui doivent tourner en boucle dans les têtes des Togolais en dans leur ensemble et des militants du regroupement en particulier.

E. Dadzie

Agriculture Les implications de l'agroparc expliquées aux communautés de la Kara

La mise en place de l'agroparc de la Kara nécessite que les communautés jouent une partition importante. Elles doivent par exemple mettre en place des Petites et moyennes entreprises, des Très petites entreprises ou encore des entreprises individuelles bien avant le démarrage effectif du projet notamment la réalisation des infrastructures et du déploiement des unités agro-industrielles.

C'est pour faire comprendre à ces hommes, femmes et jeunes tous les rôles qu'ils doivent jouer dans la mise en œuvre de l'agroparc que Noël Koutéra Bataka,

Ministre de l'agriculture, de la production animale et halieutique organise un parcours de sensibilisation dans les sept préfectures de cette région dès ce samedi 16 mars 2019. La



Vue des échanges entre la délégation du ministre Bataka et les communautés de Kara

délégation qu'il conduit commence son périple à partir de Niamtougou, dans la préfecture de Doufelgou qui abrite l'agroparc de Broukou.

A chaque étape, il sera question de présenter aux forces vives de cette région, notamment les femmes et les jeunes, les opportunités d'emploi et de création de

richesses qu'offre la mise en place de l'agropole pilote dans cette région. L'objectif étant qu'ils s'organisent et se préparent à saisir cette opportunité notamment en se structurant en chaînes de valeur.

Cette mission de sensibilisation et d'explication fait suite à la rencontre du Chef de l'Etat

avec les communautés de Broukou sur le site devant abriter l'agroparc du bassin de la Kara. C'était l'occasion pour le Président de la République d'entretenir ses interlocuteurs sur les contours de ce projet important de l'axe 2 du Plan national de développement.

Avec www.autogo.tg

Nigéria**L'opposant Atiku Abubakar dépose une requête en contestation de la victoire de Buhari**

Le candidat malheureux à la présidentielle du 23 février au Nigeria, Atiku Abubakar, a déposé lundi une requête en justice pour contester formellement les résultats donnant le président sortant Muhammadu Buhari vainqueur, a annoncé son avocat à la presse.

**Atiku Abubakar**

Près d'un mois après le scrutin, Atiku Abubakar, candidat du Parti démocratique Populaire (PDP), a déposé un recours devant une cour d'Abuja lundi 18 mars, selon l'un des avocats de sa formation.

« Nous avons demandé que notre candidat, qui a gagné massivement l'élection dans le pays, soit déclaré vainqueur », a poursuivi Me Emmanuel Enoidem. « Faute de quoi, nous avons demandé d'annuler l'élection sur la base des irrégularités qui étaient très visibles dans l'ensemble du pays », a ajouté le juriste.

Atiku Abubakar disposait de 21 jours après l'annonce des résultats pour déposer une demande de contestation. Le tribunal doit désormais se prononcer dans les 180 jours. Et si le jugement du tribunal fait l'objet d'un second recours devant la Cour suprême, la décision finale interviendra dans les 90 jours.

Alors que l'élection avait déjà été retardée d'une semaine, des observateurs locaux et ceux de l'Union européenne avaient souligné des problèmes « graves » dans l'organisation du vote : retards à l'ouverture des bureaux, intimidations d'électeurs, destruction de matériel électoral. Cette élection avait par ailleurs été marquée par un très faible taux de participation, d'environ 35 %.

Arrivé second derrière le président sortant Muhammadu Buhari, vainqueur avec une avance de près de 4 millions de voix sur son principal rival, soit 56 % des suffrages, Abubakar avait aussitôt dénoncé une « parodie d'élection ». Crédité de 41 % des voix, il avait annoncé qu'il allait saisir la justice, dénonçant de nombreuses irrégularités et tricheries.

T.M.**Haïti****Le Premier ministre Jean-Henry Céant renversé par les députés**

93 députés ont approuvé lundi 18 mars une motion de censure contre le gouvernement haïtien, six ont voté contre et trois se sont abstenus. Cette séance et ce vote expéditif entérinent le départ de Jean-Henry Céant. Il est accusé par les députés de n'avoir pas respecté les engagements pris au mois de septembre lors de sa déclaration de politique générale, et de n'avoir rien fait pour améliorer les conditions de vie de la population, après six mois à son poste.

Jean-Henry Céant était fragilisé. Pendant une dizaine de jours, le mois dernier, Port-au-Prince et la plupart des villes de provinces ont été paralysées par des mouvements de protestation. Des milliers de personnes avaient gagné les rues pour exiger de meilleures conditions de vie et le départ du chef de l'Etat.

L'intéressé lui-même n'était pas présent à cette séance d'interpellation, car il répondait au même moment aux questions des sénateurs. Ce qui pousse Jean-Henry Céant à qualifier cette séance d'inconstitutionnelle. Il soutient, interviewé par le journal haïtien *Le Nouvelliste*, qu'il est toujours le Premier ministre en exercice et que c'est sa volonté de faire la lumière sur des dossiers de corruption qui lui vaut cette motion de censure. « Je suis un Premier ministre en fonction. Je n'ai pas d'affaires courantes à liquider parce que je ne suis pas un Premier ministre déchu. Il y a des députés qui ont décidé de faire quelque chose d'illégal et d'inconstitutionnel et qui va à l'encontre des principes, des traditions républicaines et des traditions parlementaires

**Jean-Henry Céant**

», a-t-il martelé.

Le désormais ex-Premier ministre est revenu, dans l'interview accordée au journal cité plus haut, sur les relations compliquées avec le président Jovenel Moïse et les dossiers qui ont « tout fait chavirer ». « Il n'a jamais pu tolérer ma personnalité et le fait que je lui disais ce que je pensais et je voulais le conduire sur le bon chemin. Je n'étais pas un Premier ministre béni oui-oui. Je lui ai toujours dit mon opinion », a indiqué Jean-Henry Céant, estimant que sa volonté d'aller jusqu'au bout, de faire la lumière sur le dossier pétrocaribe, de demander des audits sur des organismes déconcentrés de l'Etat, dont l'Ona, l'APN, l'Ofatma ..., de

combattre la contrebande à la frontière, le gaspillage des ressources publiques dans l'achat, la location de véhicule, a tout fait chavirer.

Le résultat du vote a été transmis au président Jovenel Moïse, qui a promis d'engager des consultations pour nommer un nouveau Premier ministre. Car des échéances importantes se rapprochent, notamment les législatives partielles d'octobre prochain. Alors qu'une date est déjà prévue pour une prochaine mobilisation antigouvernementale. Ce sera le 29 mars, date anniversaire de la ratification par référendum de la Constitution de 1987.

T.M.**RDC****Abdelaziz Bouteflika emprunte la méthode Kabila du glissement**

Joseph Kabila, ex-président de la RDC et Abdelaziz Bouteflika ont finalement trouvé un point en commun. Tous les deux cultivent bien l'art de feindre partir pour mieux rester. Le premier a cédé son fauteuil tout en gardant la main sur les hautes institutions. Le second, quant à lui, a renoncé, sous la pression de la rue, à se présenter à un cinquième mandat tout en prolongeant son quatrième pour une durée encore indéterminée. Une technique que les Congolais ont baptisé « le glissement », ce génie politique matois qui use de dilatoire pour retarder sans cesse la fin du bail constitutionnel.

« Un très proche avenir » ! Pour l'heure, c'est à cette date incertaine que renvoie la Conférence nationale inclusive, celle-là même qui devrait venir en prélude du départ d'Abdelaziz Bouteflika. Incertaine est aussi la date de départ du président algérien alors que son mandat actuel expire le 28 avril prochain. Mais Abdelaziz Bouteflika semble bien décidé

à prolonger son bail constitutionnel au-delà de sa limite légale, comme il le confirme dans son message de ce lundi 19 mars 2019 à l'occasion de la Fête de la Victoire. Une occasion saisie pour répondre aux exigences de changement des manifestations dans les rues du pays.

Acculé par une rue scandant le changement, Abdelaziz Bouteflika

avait ouvert la voie à une alternance à la tête de l'Etat lorsqu'il avait annoncé dans un précédent message, le 11 mars dernier, qu'il renonçait à se représenter pour un cinquième mandat. Dans la foulée, le chef de l'Etat algérien avait reporté sine die, la présidentielle du 18 avril dont la date serait communiquée à l'issue de travaux d'une Conférence nationale inclusive qui

déciderait d'une révision de la constitution.

Des similitudes avec le cas algérien ? On en est encore loin. En RDC, Félix Tshisekedi a succédé à Joseph Kabila. En Algérie, l'incertitude demeure aussi bien sur la date de la transition tout comme sur les personnalités s u f f i s a m m e n t consensuelles pour incarner cette transition.

La probabilité de voir Abdelaziz Bouteflika quitter son fauteuil du Palais de la Mouradia est comme la date de cette conférence, incertaine jusqu'à preuve du contraire. Sans doute, le président algérien emprunte-t-il cette stratégie du glissement pour devenir le nouveau Kabila.

La Tribune Afrique

Apiculture**Les produits apicoles togolais seront commercialisés à l'international**

La société Mifa SA (Mécanisme incitatif de financement agricole), la Plateforme apicole nationale-Togo et le groupe Koster Keunen ont signé un partenariat hier mardi 19 mars. Cet accord avec l'un des transformateurs mondiaux de cire d'abeille va permettre de mieux accompagner les apiculteurs togolais.

Le partenariat a été signé en présence de Noël Koutéra Bataka, ministre de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique. Ce partenariat entre Koster Kuenen, la plateforme apicole nationale et le Mifa SA va aider les apiculteurs togolais à vendre la cire à l'étranger. Selon le Mifa SA, les apiculteurs ont un

marché assuré de plus de 3,5 tonnes de cire d'abeilles. Ils auront un accompagnement du groupe Koster Kuenen pour avoir l'agrément miel et cire alimentaire pour le marché européen. Ce qui leur permettra de mieux vendre leurs produits sur le marché international. Les acteurs de la filière apicole togolais vont également bénéficier à



Photo de famille lors de la signature du partenariat

travers ce partenariat de « l'implantation d'une unité moderne de traitement de la cire », selon les

responsables du Mifa SA. Côté formation, Koster Kuenen va renforcer les capacités des

apiculteurs togolais sur la production du miel et de la cire conformément aux normes de qualité exigible.

Koster Keunen est l'un des principaux transformateurs, raffineurs et distributeurs de cires naturelles dans le monde. L'entreprise est spécialisée dans le traitement, la formulation et la commercialisation de cires de qualité destinées aux industries cosmétique, pharmaceutique, alimentaire etc. Elle est présente en Hollande et aux Etats-Unis.

Félix Tagba

Indice des prix à la consommation**Baisse du niveau général des prix de 0,4% en février**

Le rapport sur l'Indice national harmonisé des prix à la consommation rendu public par l'Institut national des Statistiques économiques et des Etudes démographiques (Inseed) indique une baisse des prix à la consommation en Février. Cette baisse pourra-t-elle se poursuivre ce mois avec l'augmentation des prix des produits pétroliers ?



Une commerçante au grand marché de Lomé

Selon l'Inseed, les prix à la consommation ont baissé de 0,4% le mois dernier par rapport à janvier où les prix ont connu une hausse. « En février 2019, le niveau général des prix à la consommation a connu une baisse de 0,4% contre une hausse de 0,7% le mois précédent », a précisé l'Indice national harmonisé des prix à la consommation

de Février 2019. Selon l'Inseed, cette baisse est due à la diminution des prix de la fonction de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisés » qui ont connus une baisse de -0,8%. Les fonctions de consommation « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », « Communication », « Restaurants et hôtels » et «

Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » ont aussi respectivement baissé de -0,6%, -1%, -0,3% et -1,7%.

Par contre les prix de la fonction de consommation « Articles d'habillement et chaussures » ont augmenté en février de 0,3% et ceux de la fonction de consommation « Transports » ont également connu une hausse de 0,1%. Avec l'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe en vigueur depuis mardi 19 mars, les prix de à consommation pourraient augmenter ce mois. En effet les prix à la pompe du super sans plomb sont désormais fixés à 564 FCFA par litre, le pétrole lampant passe à 505 FCFA le litre, tandis que le gas-oil et le mélange 2 temps coûtent respectivement 567 FCFA et 661 FCFA le litre.

Habituellement au Togo la hausse des prix des produits pétroliers entraîne une spéculation sur les prix des produits de première nécessité et sur les tarifs des transports. Par conséquent, cette nouvelle hausse risque d'engendrer des répercussions sur les prix à la consommation.

F.T.

Climat des affaires**Le temps de création d'entreprise au Togo réduit à 8h**

Des mesures sont prises par le gouvernement togolais pour favoriser la création rapide des entreprises au Togo. De plusieurs jours auparavant, la création d'entreprise au Togo se fait aujourd'hui en 8 heures. La mesure vise à rendre propice l'environnement des affaires.



Le Centre de formalités des entreprises

La réduction du délai de création d'entreprise aura sans doute des répercussions sur la création des emplois et sur l'économie en général. Elle fait partie des stratégies envisagées par le Togo pour améliorer sa place dans le rapport Doing Business. Conformément aux objectifs du Plan national de développement (PND 2018-2022), le Togo s'est engagé à améliorer de 10 places par an son rang dans le rapport Doing Business.

Les personnes qui souhaitent créer une entreprise au Togo peuvent effectuer le dépôt de dossiers entre 7h30 et 14h au Centre des formalités des entreprises (CFE). Elles peuvent retirer leur carte de création d'entreprise le même jour entre 14h30 et 18h. La création de l'entreprise se fait donc dans un intervalle de 8 heures. Un temps record pour les opérateurs économiques. Il est également possible de soumettre une demande de création d'entreprises par internet et de payer les frais de dossier avec son téléphone mobile sans se déplacer. Pour le Centre des formalités des entreprises, ces mesures visent à alléger les procédures de création d'entreprises au Togo.

La création d'entreprises fait partie des 6 indicateurs améliorés dans l'édition 2019 du rapport Doing Business de la Banque mondiale. La création d'entreprise est de plus en plus facile et rapide au Togo. Les réformes menées dans ce domaine qui ont permis au Togo de faire un bon de 19 places concernent la réduction du capital maximum, la recherche du nom de l'entreprise, la suppression du droit d'enregistrement et le paiement direct des frais au guichet unique.

F.T.



Climat des affaires au Togo

Les réformes et la nouvelle vie des entreprises

Le 23 novembre 2017, le gouvernement togolais a pris, en Conseil des ministres, un décret portant création d'une Cellule chargée de l'amélioration du climat des affaires (CCA) au Togo. L'objectif de cette cellule est d'asseoir les conditions optimales de mise en œuvre efficace des réformes déjà opérées et celles à venir pour une amélioration du climat des affaires au Togo. Le vendredi 15 mars 2019, la Cellule climat des affaires (CCA) a rencontré les professionnels des médias. Il s'agissait de présenter à la presse les nouvelles réformes engagées dans le sens de l'amélioration de l'environnement des affaires. C'était également l'occasion de l'outiller en vue de mieux informer le public. En 2018, le Togo, sous l'impulsion des nombreuses réformes engagées par le gouvernement pour faciliter les affaires, a fait un bond de 19 places dans le Doing Business, occupant la 137^e place mondiale. Cette année, le pays veut redoubler d'efforts en vue de descendre sous la barre de 100. Les nouvelles réformes opérées portent essentiellement sur les indicateurs que sont: la création d'entreprise, le transfert de propriété, le permis de construire, le raccordement à l'électricité, le paiement des impôts, l'exécution des contrats, et indirectement l'accès au crédit. Dans ce dossier, Togo Matin vous propose de prendre connaissance du contenu de ces réformes et les grands chantiers à prendre en compte.

Des réformes à l'OTR, la CNSS et la CEET pour faciliter les affaires



Badanam Patoki, Patrick Bénissan et Sandra Johnson

Ainsi, d'après les présentations des services de l'OTR, sur le transfert de propriété, il y a eu fusion des formalités et une réduction sensible du coût des droits d'enregistrement et de conservation foncière. Ces frais désormais forfaitaires ont été rabaissés à 35 000 FCFA contre 4% de la valeur vénale du bien immeuble auparavant. En ce qui concerne le paiement des impôts et taxes, les réformes concernent surtout l'effectivité et le renforcement de la télé-déclaration et du télépaiement à l'Office togolais des recettes (OTR), ainsi que l'élargissement de ces dispositifs aux entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 300 millions FCFA et 1 milliard. Auparavant, ils ne concernaient que les grandes entreprises. Par ailleurs, M. Adoyi Assowavana,

le commissaire des impôts, a réitéré qu'une dizaine de taxes ont été supprimées dans le nouveau code entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019 afin de desserrer l'étau sur les PME/PMI. Dans la même dynamique, au 28 février 2019, on dénombre plus de 1700 entreprises ayant utilisé la télé-déclaration pour les rémunérations nominatives de leurs employés à la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS), selon les communicants. Sur l'indicateur raccordement à l'électricité, les frais de

raccordement à l'électricité, Moyenne Tension (MT), rabaissés de 30% l'an dernier ont été à nouveau réduits de 50%, a annoncé la délégation de la CEET. Sur le permis de construire, comme l'indiquent les représentants du ministère de l'Urbanisme, on notera un renforcement de la réforme relative à la dématérialisation des procédures, mais surtout du cadre réglementaire des dispositions portant sur les contrôles techniques.

Du changement du côté des SARL

En matière de création d'entreprises SARL sous seing privé, on note sur les douze derniers mois, une augmentation de leur proportion de 75% à 85%. Soit plus de 2200 entreprises formées sans recours aux notaires sur un total de 2587 sociétés anonymes à responsabilité limitée (SARL), créées. Le président de la Chambre des notaires, Me David Tsolenyanu, présent à l'atelier, a confirmé l'information selon

laquelle sa corporation est de moins en moins sollicitée en ce qui concerne la formalisation des entreprises. Samuel Sanwogou, directeur du Centre de formalités des entreprises (CFE), également présent, a annoncé que la création d'entreprise s'effectue désormais en 8 heures et qu'il est également possible de gérer une grande partie de la procédure en ligne en payant via Flooz et T-money.

Faciliter les résolutions des contentieux commerciaux et l'accès au crédit

S'agissant de l'indicateur exécution du contrat, les réformes ont permis de renforcer l'automatisation des procédures relatives aux contentieux commerciaux. La plateforme en ligne dédiée donne désormais la possibilité aux avocats de faire la saisine et de payer en ligne les frais d'enrôlement de leurs dossiers ainsi que de les suivre. La réforme ayant porté sur la mise à jour et en ligne du registre du commerce et du crédit mobilier, une base de données numérisées

couvrant l'ensemble des dossiers au niveau national, soit 96 614, permettra entre autres de disposer d'assez d'informations sur l'état des entreprises. Avec la base de données du Bureau d'information sur crédit (Bic) en cours de mise en œuvre, le RCCM devrait permettre d'améliorer l'accès au crédit, dans un contexte où les taux d'intérêt, pour des raisons de manque d'information fiable sur l'emprunteur, restent élevés.

Source: Togo first

Contrairement à 2015, le gouvernement togolais a sursis au paiement des frais d'enregistrement et des droits de timbres conformément à la loi des finances 2018 en ses articles 591, 592 et 761. Auparavant, ces frais d'enregistrement non négligeables étaient calculés à un taux de 2% pour les apports en numéraire et 4% pour les apports en nature. Par ailleurs, les droits de timbre étaient fixés à 1500 francs CFA la page pour la création sous mandat privé et 1.000 F par voie notariée. En outre, le montant de

capital social peut être aujourd'hui librement fixé par les statuts des créateurs d'entreprise. Avant 2014, le capital social était de 1 million et a été ensuite ramené à 100.000 de francs CFA en 2014. En plus, les nouvelles entreprises sont exemptées de la taxe professionnelle unique au cours de la première année de création. De même, la procédure relative au paiement au guichet unique de la BTCL est supprimée au détriment du guichet unique du Centre de formalités des entreprises.

Réduction considérable du capital pour une création d'entreprise



Samuel Sanwogou (CFE) et Sandra Johnson (CCA)

Dans ses déclarations en novembre 2017, la conseillère à la présidence de la République, Mme Sandra Johnson, a révélé les améliorations apportées pour un climat des affaires amélioré. Désormais, il existe un allègement du dispositif relatif à la publication des annonces légales. « Avant il fallait publier dans le quotidien Togo Presse qui est la seule institution habilitée par le gouvernement à le faire. En vue de faciliter les créations d'entreprises, le gouvernement a autorisé, par arrêté du ministère du Commerce et du ministère de la Justice, à publier en ligne, les entreprises créées », informe Sandra Johnson. « De ce fait, les soixante-deux mille (62.000) francs CFA qu'il fallait payer au niveau de Togo presse avant la publication de l'annonce sont ramenés à cinq mille (5000) francs CFA sur le site Internet du CFE et depuis novembre 2017, ce montant est passé à 1000 FCFA », a-t-elle ajouté. Auparavant, le capital minimum pour créer une entreprise au Togo

était d'un million (1000 000) francs CFA. Mais avec les dispositions prises par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), le Togo a ramené ce capital à cent mille (100 000) francs CFA en 2014. « On est passé d'un million à cent mille et depuis le 13 décembre 2017, le gouvernement a adopté en Conseil des ministres, un nouveau décret qui libéralise le capital minimum. Il est désormais possible de créer sa "Société à responsabilité limitée (SARL) par acte avec seulement vingt-neuf mille deux cent vingt-cinq (29 225) francs CFA sans avoir recours au notaire, avec un montant du capital social librement déterminé par les associés dans les statuts est sans paiement de droits d'enregistrement et timbres », fait savoir avec satisfaction, Mme Sandra Johnson Ablamba. Les opérateurs économiques ont désormais la possibilité d'effectuer toutes leurs opérations en un seul lieu qui est le CFE grâce au système de paiement transformé en un système intégré de guichet unique.

Un guichet unique pour accélérer le processus de création d'entreprise

Avant il fallait se rendre au guichet de la Banque togolaise de commerce pour l'industrie (BTCL) pour le règlement des frais avant de poursuivre le processus. Désormais « c'est l'agent du CFE qui prend tous les documents, qui s'occupe du paiement et en 24 heures, le demandeur crée son entreprise », indique Mme Johnson Ablamba. Elle rappelle également que le droit d'enregistrement qui est fixé par l'Office togolais des recettes (OTR) à 2% pour le capital numéral et 4% pour celui d'apport en nature et le droit de timbre fixé à mille cinq cents (1500) francs CFA pour les entreprises qui sont créées sans les notaires,

et mille (1000) francs CFA pour celles qui sont créées via les notaires, ont été supprimés par l'OTR dans le cadre l'amélioration du climat des affaires. L'idée étant d'encourager les jeunes entrepreneurs et les investisseurs internationaux à se lancer dans les affaires au Togo. Ces facilités accordées aux entrepreneurs visent à rendre le Togo beaucoup plus attractif et compétitif aux yeux des investisseurs. Elles vont également dans le sens de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs togolais, que le chef de l'Etat entend d'ailleurs rencontrer dans les prochains mois.

Doing Business 2019 note le Togo

Pour ce qui est de l'obtention du permis de construire, le Togo a validé 3 indicateurs. Dans ce domaine, le Togo occupe la 133ème place, soit une progression de 40 places par rapport à 2018. Les progrès concernent la mise en place d'une assurance décennale et d'une assurance en renforcement du contrôle de la qualité avant et après la construction. Mais aussi la réduction du coût d'obtention du permis de construire. Pour le raccordement à l'électricité, le Togo occupe la première place dans la zone Uemoa et la 105ème place dans le classement Doing Business 2019. Dans ce domaine, le Togo a mené deux réformes. Il s'agit de l'amélioration de la surveillance et la réglementation des pannes et la réduction des frais de raccordement pour le dépôt de garantie pour une nouvelle connexion. Les frais de raccordement ont été réduits de 30%. Selon Sandra Johnson, le Togo a validé quatre réformes en matière de transfert de propriété. Le pays occupe la 127ème place du classement Doing Business 2019. Alors qu'il était à la 182ème place en 2018. Les quatre réformes menées sont : la réduction du délai de transfert de propriété, le

scannage de la majorité des titres fonciers, la création d'un bureau des transferts de propriété, l'accès aux informations sur les plans cadastraux et la propriété des titres fonciers. Par rapport au paiement des taxes et impôts, le Togo occupe la 172ème place. Dans ce domaine, on note la télé-déclaration des impôts sur les sociétés. Pour finir, le Togo occupe dans le classement Doing Business 2019, le 137ème rang par rapport à l'indicateur d'exécution de contrat. Le pays fait un bond de 6 places dans ce domaine. Le gouvernement envisage d'améliorer plus l'environnement des affaires au Togo pour permettre au pays de dépasser d'un score de trois chiffres à deux dans ce classement

Avec l'amélioration du climat des affaires, la création des entreprises en 2018, a connu une croissance et permettra ainsi le développement économique du Togo. D'après les statistiques, 120 entreprises SARL ont été créées en 2008, contre 1800 en 2018 et 8119 entreprises simples en 2017. Ce chiffre est de 9913 entreprises en 2016.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Pensée du jour

“Si un sage subit volontiers des malheurs sans rien dire, un homme ordinaire doit parler de ses souffrances afin de pouvoir se faire passer pour un sage”

Lao She



Blague

ECRIS TON PRENOM EN CHINOIS

A- KA	K- ME	U- DO
B- ZU	L- TA	V- RU
C- MI	M- RIN	W- MEI
D- TE	N- TO	X- NA
E- KU	O- MO	Y- FU
F- LU	P- NO	Z- ZI
G- JI	Q- KE	
H- RI	R- SHI	
I- KI	S- ARI	
J- ZUS	T- CHI	



Photo du jour



Donnez une légende à la photo ci-dessus?

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 18 au 25 / 03 / 2019

AKOFA	AMOUTIVÉ	96 32 97 57
CENTRE	(FACE SGGG)	22 21 83 30
N-D DE MEDJ	BD 13 JANV.	22 35 20 02
CRISTAL	BD H. BOIGNY	22 20 90 91
DEO GRATIAS	KOTOKOU-KONDJI	22 21 83 31
EMMANUEL	KODJOVIKOPÉ	22 21 30 98
PATIENCE	GBADAGO	22 21 60 94
SOURCE DE VIE	PROTESTANT	22 22 45 71
ST PAUL	BD. JEAN PAUL II	22 22 46 72
FOREVER	TOKOIN FOREVER	22 26 11 77
FRATERNITE	HEDZRAWAWÉ	22 26 81 55
APOTHEKA	KEGUÉ	22 61 57 57
KLOKPE	TOGO 2000	96 80 10 03
FIDELIA	BÈ-KPOTA	22 71 95 95
SARAH	ADAKPAMÉ	22 27 09 25
BETHEL	ADIDOGOMÉ	22 25 23 70
DES ECOLES	ADIDOGOMÉ	22 51 75 75
HOSANNA	SAGBADO	22 51 50 49
ENOULI	AGBALEPEDOGAN	22 25 90 68
N. D. LOURDES	AGOÈ ANOM	22 55 19 64
SOLIDARITE	AVEDJI	22 50 37 07
JAHNAP	DJIDJOLÉ	22 51 22 86
ORCHIDEE	LLEO 2000	22 51 30 40
APOLLON	AVÉDJI	70 41 01 07
AGOÈ-NYIVE	D'AGOÈ-NYIVÉ	22 25 83 38
DIVINA GRACIA	AGOÈ-FIOVI,	93 83 91 00
CHARITE	AGOÈ-NYIVÉ	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU	AGOÈ	93 40 21 21
ABRAHAM	AGOÈ-LOGOPÉ	22 50 10 00
VERSEAU	BAGUIDA	22 27 34 53
HYGEA	BAGUIDA	99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Égypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Livres

« Le Sandwich de Britney Spears » de Kagni Alem dédié le 23 mars

« Le Sandwich de Britney Spears » est le troisième recueil de nouvelles du Togolais Kagni Alem. Il sera dédié, le 23 mars prochain, à l'Institut français du Togo autour d'un café littéraire. Paru aux éditions Continent de Adzévoda Vondoly, l'ouvrage de quatre nouvelles-éventail s'ouvre sur les quatre coins du monde. Il est riche de ses problématiques, de ses personnages haut en couleurs, mais également de ses narrateurs qui prennent la parole depuis divers âges de la vie.

Après « La gazelle s'agenouille pour pleurer » et « Un rêve d'Albatros », Kagni Alem est de retour avec « Le Sandwich de Britney Spears ». C'est un recueil de quatre nouvelles qui ne laisserait pas indemne : humour, profondeur et lucidité. Le « Sandwich » de Kagni Alem est une œuvre littéraire qui répond

fondamentalement à l'appel de revalorisation des langues africaines lancé par la Revue citoyens des Lettres.

« Petite sœur, non, je ne suis pas moqueur... je t'ai répondu franchement, mais pourquoi dis-tu que je me moque de toi ? C'est vrai que je ne connaissais pas cette fille, comment tu l'appelles ? Britney, c'est ça

? Britney Spears », voilà un extrait dudit ouvrage.

Né en 1966 à Lomé, au Togo, Kagni Alemdjrodo alias Kagni Alem est romancier, écrivain, dramaturge, metteur en scène, nouvelliste et critique littéraire. Il est diplômé en sémiologie théâtrale et a fondé en 1989 la Compagnie « Atelier théâtre de Lomé ».



Kagni Alemdjrodo

Alemdjrodo est auteur des œuvres comme « Esclaves », « Canailles et Charlatans », et « Coca Cola jazz » entre autres. Il est le Prix Tchicaya U'Tamsi du concours théâtral

du concours théâtral interafricain pour sa pièce « Chemins de croix » et le Grand Prix littéraire d'Afrique noire pour son roman « Coca Cola jazz ».

N.E.

Journée de la Francophonie

Les mots existent, dites-les en français

Aujourd'hui, 20 mars 2019, est célébrée la langue française à travers le monde, par les trois cents millions de ses locuteurs sous le slogan « En français... s'il vous plaît ». Ce slogan entend véhiculer l'image d'une langue moderne, apte à nommer toutes les réalités du monde d'aujourd'hui, que ce soit dans les domaines du numérique, de l'économie, des sciences, des médias...

Plusieurs activités sont inscrites à l'agenda de la Journée internationale de la francophonie. Cette année, la comédienne et humoriste burkinabè Roukiata Ouédraogo, jeune femme engagée qui sensibilise son public à la richesse et aux influences de la langue française grâce aux mots, à leur sonorité, leur diversité. En directe du siège de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) à Paris, elle lira la dictée francophone aux nombreux

participants qui, cette année encore, y prennent part via une diffusion en direct sur les réseaux sociaux.

Un autre moment phare de cette Journée est la présentation de la nouvelle édition de la langue française dans le monde. En effet, c'est un rapport élaboré tous les quatre ans par l'OIF et publié chez Gallimard. Cet ouvrage confirme le dynamisme de l'espace linguistique francophone : avec 300 millions de locuteurs répartis dans

106 pays et territoires, le français possède toutes les caractéristiques d'une langue mondiale ; deuxième langue enseignée sur la planète. Le français représente également une importante valeur ajoutée sur le marché de l'emploi et, à l'heure de l'intensification des pratiques numériques et de la consommation audiovisuelle. Outre, c'est une langue qui fait montre d'une grande vitalité sur internet et les réseaux sociaux.

L'Organisation internationale de la



L'affiche de la Journée de la francophonie 2019

francophonie est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique dont le siège est à Paris, en France. Elle a été créée par la Convention de Niamey du 20 mars

1970 sous l'appellation d'Agence de coopération culturelle et technique. L'OIF mène une action en faveur de la française et de la coopération entre ses membres.

Nadia Edodji

Lire

« Le manuscrit retrouvé » de Paulo Coelho. France, Ed Flammarion. 2013 Pp 206-208

« ...Mais de quelqu'un qui cherche à te plaire tout le temps, éloigne-toi. Et attention à la douleur que tu peux te causer à toi-même, si tu laisses un cœur lâche et indigne faire partie de ton monde. Après que le mal est accompli, rien ne sert d'accuser quiconque: la porte a été ouverte par le

maître de maison. Plus le calomniateur est fragile, plus dangereuses sont ses actions. Ne sois pas vulnérable aux esprits faibles qui ne supportent pas de voir un esprit fort. Si quelqu'un t'affronte pour des idées ou des idéaux, approche-toi et accepte la lutte-parce qu'il n'y a pas de moment dans la vie où le conflit ne soit présent, et il doit quelquefois se montrer à la lumière du jour. Mais ne lutte pas pour prouver que tu as raison, ou pour imposer tes idées et tes idéaux. Accepte le

combat pour garder ton esprit net et ta volonté inflexible. Quand la lutte finira, les deux côtés en sortiront vainqueurs, parce qu'ils auront testé leurs limites et leur savoir-faire. Même si, dans un premier temps, l'un d'eux dit: J'ai vaincu. Et l'autre, tout triste, pense: J'ai été écrasé. Comme ils respectent tous les deux le courage et la détermination de l'autre, le temps viendra bientôt où ils marcheront de nouveau main dans la main, même si pour cela ils doivent attendre

mille ans. Cependant, si quelqu'un vient seulement te provoquer, nettoie la poussière de tes chaussures et passe ton chemin. Lutte seulement avec ceux qui le méritent et pas avec ceux qui usent de stratagèmes pour prolonger une guerre qui a déjà pris fin, comme cela arrive avec toutes les guerres. La cruauté ne vient pas des guerriers qui se trouvent sur le champ de bataille et savent ce qu'ils y font, mais de ceux qui manipulent la victoire et la déroutent selon leurs

intérêts. L'ennemi n'est pas celui qui te fait face, l'épée à la main. C'est celui qui est à côté de toi, le poignard dans le dos. La plus importante des guerres n'est pas menée avec l'esprit noble et l'âme acceptant son destin. C'est celle qui est en cours au moment où nous parlons - dont le champ de bataille est l'Esprit, où s'affrontent le Bien et le Mal, le Courage et la Lâcheté, l'Amour et la Peur. Ne cherche pas à payer la haine de haine, mais de justice... »

Éliminatoires CAN 2019 / Bénin vs Togo

Les Eperviers ont l'avantage sur l'ensemble des confrontations contre les Ecureuils

Dans quatre jours exactement, les Eperviers du Togo seront à Cotonou, pour disputer le match de vie ou de mort, de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Egypte 2019. L'histoire du football africain a retenu 17 matchs au total entre les deux sélections, dont voici les statistiques qui sont à l'avantage des Eperviers.

La première confrontation entre Eperviers et Ecureuils était un match amical joué le 11 juillet 1982 et soldé par un nul 2 partout. Le 30 mars 1983: match amical entre le Bénin et le Togo (0-2). Le 14 octobre 1990 éliminatoires Can 1992 Bénin-Togo (1-1). Le 14 juillet 1992 éliminatoires CAN 1992 Togo-Bénin (2-0). 13 mai 1995, match amical Togo-Bénin (3-0). Le 20 août 1996, Togo-Bénin (2-0). 19 janvier 1997, match amical entre le Togo et le Bénin (1-1). 9 septembre 1998, également en match amical, le Togo bat le

Bénin 1 but contre 0. Le 4 juin 2000 match amical, Bénin-Togo (1-2). Le 30 décembre 2001 match amical Bénin-Togo (1-1). Le 20 mai 2004 match amical Bénin-Togo (0-1). 23 mai 2004 Togo-Bénin match amical 1-1. Le 03 septembre 2006 aux éliminatoires Can 2008, le Togo vient à bout du Bénin (2-1). 17 juin 2007 éliminatoires Can 2008 match Bénin-Togo (4-1). 16 juillet 2017 éliminatoires Chan Togo-Bénin (1-1). 23 juillet 2017 éliminatoires Chan Bénin-Togo 1-1 (Tirs au but 8-7 pour le Bénin). Le 09 septembre 2018 lors



L'équipe nationale togolaise

des éliminatoires Can 2019 Togo 0-0 Bénin.

Tout compte fait, en 17 matchs, les Eperviers du Togo prennent le devant avec 8 victoires contre

1 pour les Ecureuils du Bénin et 8 matchs nuls toutes compétitions et catégories confondues. Les Eperviers ont débuté les entraînements le lundi 18 mars dernier, au

stade municipal de Lomé. Côté béninois, Michel Dussuyer doit faire sans son capitaine Stéphane Séssegnon, suspendu.

Attipoe Edem Kodjo

Football

Finale de l'édition 2019 du concours Graines du Togo

Après les finales dans les régions Centrale et Plateaux, c'est le tour de la région Maritime et Lomé-Golfe de jouer sa finale de l'édition 2019 du concours Graines du Togo, le samedi dernier, sur deux sites à savoir le terrain docteur Kaolo de Tsévié et le stade municipal de Lomé.

Sur le terrain de Tsévié 243 candidats dont 49 filles et 194 garçons issus des localités telles que Tsévié, Gapé, Akpakpédomé, Ahépé, Tabligbo, Momé, Adétikopé,

Vogan, Hahotoé, Afangnan, Madjikipéto et Agoé-zongo participeront aux différentes épreuves.

Le stade municipal de Lomé offrira son cadre à

237 candidats en raison de 47 filles et 190 garçons qui vont essayer de décrocher leurs quitus pour la grande finale prévue le samedi 20 avril 2019.

La Rédaction

Un centre du club catalan au Togo

Pour une équipe à l'image du club catalan, l'académie FC Barcelone s'implante au Togo

Le week-end dernier, le FC Barcelone a annoncé son intention de créer un centre de formation au Togo à l'instar de ce qui existe déjà au Maroc, en Égypte, en Zambie et au Nigéria.

Selon son histoire en matière de football, l'installation d'un centre du club catalan permettra au Togo non seulement de former les entraîneurs locaux, mais il permettra aussi de faire découvrir au monde entier des jeunes joueurs togolais les plus talentueux. Le championnat national pourrait aussi y trouver

un certain dynamisme, suivant les propos de Claude Emmanuel Ajavon, l'initiateur du projet et qui est également consul honoraire du Togo en Espagne.

En ce qui concerne ce centre, il aura à former les footballeurs et footballeuses âgées de 6 à 18 ans. La Fédération

togolaise de football (FTF) y travaille en étroite collaboration avec le FC Barcelone pour donner vie à ce projet.

L'ouverture est prévue en septembre prochain. Les premiers pensionnaires seront sélectionnés dès le mois d'avril.

D'un autre point de vue, l'école de formation de la Masia à Barcelone a accueilli des milliers de jeunes joueurs dont certains ont une carrière internationale exceptionnelle, notamment Lionel Messi, Adrès Iniesta, Xavi, Carles Puyol, Cesc Fabregas, Piqué, Jordi Alba ou Sergio Busquets.

Justin Amaah

UFOAB dames

Les Eperviers s'apprêtent

Pour le compte du tournoi l'Union des fédérations ouest-africaines de football (UFOAB) dames qui se déroulera du 08 au 18 Mai prochain à Abidjan, les Eperviers dames ont démarré les préparatifs 15 et 16 Mars derniers à Lomé.



Ce premier stage qui a rassemblé une trentaine de filles a permis au sélectionneur Kayi Tomety de beaucoup travailler sur le plan physique et tactique pour pouvoir asseoir quelque chose avant le tournoi.

« Les filles ont répondu présentes pour ce premier regroupement. Elles ont pris un peu de poids. L'absence de championnat a un peu pesé sur elles. Avec le travail, on va améliorer leur niveau avant le tournoi. On va beaucoup travailler sur le plan physique et tactique pour pouvoir asseoir quelque chose avant le tournoi », a déclaré Mme Tomety à la fin du regroupement.

Pour l'instant, l'accent a été mis sur le travail physique et tactique. Le reste du travail se fera lors du deuxième regroupement prévu pour début Avril. Dans les propos du sélectionneur, les filles de l'intérieur y seront impliquées et celles qui vont se distinguer lors de la phase retour du championnat qui démarre le 25 mars seront également mises à contribution pour cette compétition africaine.

J. A

Produits pétroliers

La LCT ne voit aucune raison d'augmenter les prix à la pompe

Par un communiqué lundi dernier, le gouvernement a revu à la hausse les prix des produits pétroliers. La décision a pris effet, mardi matin. La décision est justifiée par une hausse du prix du baril à l'international. Mais les Togolais encaissent difficilement le coup. C'est donc l'occasion pour le président de la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), Emmanuel Sogadji de se prononcer.

Le premier responsable de la LCT ne voit rien qui justifie une augmentation des prix à ce jour. Pour lui, les prix à l'international n'ont connu une augmentation que le 12 mars dernier. Il est donc trop tôt à son avis de procéder à un réaménagement seulement quelques jours après. Sauf que selon le Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPPP), les

prix connaissent des modifications à l'interne dès que les choses évoluent sur le plan international.

Monsieur Sogadji a de très bonnes raisons de se plaindre pour le consommateur togolais. Il est dans son rôle. Ce qui aurait été curieux dans une telle situation, c'est qu'il garde le silence, surtout pour quelqu'un qui réagit toujours. Mais ne faut-il pas chercher



Emmanuel Sogadji

à comprendre vraiment si la situation actuelle permet une hausse ou pas ?

La situation des Togolais est déjà assez difficile, les gens arrivent à peine

à couvrir leurs besoins. Le souhait actuel de tous serait de voir le prix du baril chuter très rapidement afin que la pression se desserre. Mais pour l'instant, le

Togo n'étant pas un pays producteur de pétrole, nous sommes bien obligés de subir les humeurs du marché international.

De plus, l'Association togolaise des consommateurs (ATC), qui défend aussi les droits des consommateurs au Togo, n'a pas encore réagi à cette nouvelle hausse. Comprend-elle cette augmentation ? Ou, est-ce de la résignation ? Sa réaction permettra aux consommateurs de se faire une opinion plus précise et de voir si la LCT d'Emmanuel Sogadji a raison de se plaindre outre mesure.

E. D.

Faire face aux défis sécuritaires

Le souci du système des Nations unies en Afrique de l'ouest

Les questions sécuritaires sont devenues un casse-tête pour l'Organisation des Nations unies (ONU) qui a justement pour mission de maintenir la paix dans le monde entier. La sous-région ouest-africaine n'échappe pas aux menaces actuelles. Le représentant permanent du secrétaire général des Nations unies dans la zone, Mohamed Ibn Chambas était lundi dernier chez le président de la République togolaise Faure Gnassingbé pour en parler.

L'un des défis majeurs de ces dernières années et des décennies à venir est et sera sécuritaire. Les actes terroristes se multiplient et les craintes d'une généralisation sont dans tous les esprits. Même les pays qui auparavant étaient tranquilles sont du jour au lendemain frappés de plein fouet.

« Avant, nous pensions que le problème était juste au Sahel. Mais avec ce qui se passe au Burkina-Faso, il est important de voir comment les pays côtiers et du Sahel peuvent travailler ensemble pour faire face aux défis sécuritaires », a déclaré Mohamed Ibn Chambas à l'issue de son audience avec le chef de l'Etat. Le Togo à l'instar d'autres pays côtiers de l'Afrique de l'ouest est

pour l'instant épargné par le phénomène. Toutefois la menace est sérieuse. Elle n'est pas à négliger. Comme le dit le représentant d'Antonio Guterres, il faut une collaboration entre tous les pays qu'ils soient du Sahel ou pas.

Cette collaboration existe depuis et se renforce toujours plus. Parfois l'on note des rencontres entre les ministres de la Sécurité, des exercices entre des pays voisins dans la sous-région. Et très récemment, certains présidents de la sous-région dont le Togolais, Faure Gnassingbé étaient à Accra, toujours dans le souci de faire face aux défis sécuritaires.

Mais comme le dit l'adage, « on est jamais trop prudent ». De plus, « il vaut mieux prévenir



Mohamed Ibn Chambas face à Faure Gnassingbé

que guérir ». En matière sécuritaire, il n'y aura jamais de saturation en ce qui concerne les mesures que l'on prend pour prévenir ou gérer des cas d'attaques. La visite de monsieur

Chambas n'est donc pas superflue.

Et pour montrer l'engagement du système des Nations unies aux côtés des pays de la sous-région en général

et du Togo en particulier, il était accompagné lors de l'audience par Damien Mama, le représentant du système des Nations unies dans notre pays.

Edem Dadzie

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm togomatin

sur **MONKIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com www.alome.com



CHANGER,
AVANCER,
INNOVER

